



OBJET VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUR B.P. 2013

Réf. 2014-05 - feuillet 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 JANVIER 2014
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VI VI ANT, Milène BOURNAY, Bénédicte VI VI ANT, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Christophe GUI TTON, François FOSSOUX.

Absent : Luc ROSSET

Secrétaire de séance : Bénédicte VI VI ANT

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 8

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

VU la demande de subvention reçue de l'Association AMICALE LOVAGNY NONGLARD (ALN) pour l'organisation d'un voyage pour les 10 ans de l'association.

VU que les dépenses de subvention sont inscrites au B.P. 2013

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents
D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 100 euros à l'A.L.N.

- **PRECISE** que cette dépense était prévue au Budget Primitif 2013



OBJET VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUR B.P. 2013

Réf.2014-05 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 JANVIER 2014

A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIANT Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIANT Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation
20 janvier 2014

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 27 janvier 2014

Le Maire,
LABAZ Eric